

## ÉDUCATION

# Ils œuvrent pour le bien-être et la sécurité des enfants

Lors de son assemblée générale, l'Union départementale des délégués de l'Éducation nationale a abordé le problème des sanitaires scolaires et leur entretien



Les conseillers ont tenu leur assemblée générale à Beyssac, samedi 28 janvier. « 50 »

« C'est dans le Marmandais que nous manquons le plus de conseillers », dresse Christiane Lafaye, présidente de l'Union des délégués départementaux de l'Éducation nationale de Lot-et-Garonne (DDEN). Et c'est pour cette raison qu'elle a tenu son assemblée générale à la salle municipale de Beyssac, samedi 28 janvier. Actuellement, sur les 54 écoles (dont 15 Regroupements pédagogiques intercommunaux) de la circonscription, seules 17 ont un DDEN. Mais à quoi servent ces délégués exactement ?

S'ils font partie du conseil d'école, ils n'interviennent pas sur la partie pédagogique. Ils sont plutôt chargés de visiter les établissements et de garantir la sécurité et le bien-être des enfants... mais aussi des adultes.

### Inquiétantes toilettes

Par exemple, la réunion de cette année avait pour thématique les sanitaires au primaire et à la maternelle. « C'est un sujet qui n'est pas abordé en conseil d'école. Dans une grande majorité des cas, ils ne sont entretenus qu'une fois par jour et on se rend compte que les pe-

tits n'y vont pas avec plaisir, au contraire. Ce qui peut poser des problèmes de santé, telles que des infections urinaires », pointe la présidente.

Ils peuvent aussi malheureusement constituer un lieu de harcèlement, surtout pour les filles, déplore la Fédération, à l'échelle nationale.

Outre ce sujet, les délégués s'attendent à soutenir des projets d'école qui seront récompensés avec une dotation de 300 euros chacun. Dix seront sélectionnés, à l'image de la mise en place d'une brigade de médiateur dans la cour ou l'installation d'un banc de l'amitié à Agen. Ce concept venu des États-Unis, permet aux élèves timides ou esseulés pendant la récréation de ne pas le rester trop longtemps.

Guy Clua, vice-président de l'association des maires ruraux, présent à l'assemblée, a proposé de relayer les actions des délégués auprès de ses homologues. Les seuls critères pour rejoindre l'Union : avoir 25 ans et être prêt à défendre l'école laïque. « Toutes les professions sont intéressantes », sourit Christine Lafaye.

**Carine Caussieu**